



Intervention de la CGT Educ'action sur le bilan social 2014-2015

CTM du 14 mars 2016

Comme chaque année, le document que vous nous présentez est de qualité et nous vous en remercions. Le bilan social est un outil très important pour analyser des situations et notamment celle concernant les inégalités femmes/hommes.

Nous n'allons pas aller dans le détail puisque vous l'avez fait dans votre présentation et ce serait les mêmes remarques que l'an dernier, la situation des femmes n'ayant pas changé.

D'ailleurs une étude du centre d'études de l'emploi intitulée : « *Pourquoi les femmes sont-elles moins bien rémunérées que les hommes dans les trois fonctions publiques ?* », rendue en janvier 2016, le confirme. Ainsi, malgré les incitations à « *mener une politique volontariste de suppression des inégalités entre les femmes et les hommes* », les inégalités ne se sont pas réduites dans le secteur public au cours des années 2000. Les facteurs en cause sont connus : ségrégation professionnelle horizontale et verticale, les primes, le temps de travail (les femmes sont plus touchées par le temps partiel par exemple). L'éducation nationale n'est pas exempte de ce constat, l'étude du bilan social le montre.

La question est de savoir, une fois les constats faits : Est-ce que le ministère compte mener une réflexion sous forme de groupe de travail par exemple, afin d'engager des mesures permettant de réduire les inégalités femmes/hommes ? Il y a urgence.

D'ailleurs, notre ministre ne peut qu'être intéressée par ces questions, puisque dans une vie antérieure, elle a eu l'occasion d'œuvrer pour les droits des femmes.

Nous avons des demandes d'amélioration du document :

Page 65 : concernant les salaires des non titulaires, rajouter le critère femmes/hommes.

Page 68 : une étude genrée sur les rémunérations au cours de la carrière, permettrait de mieux apprécier le décalage dans le déroulement de carrière entre les femmes et les hommes et de se rendre compte qu'il peut y avoir discrimination.

Page 123 : rajouter là aussi les niveaux de pensions de retraite femmes/hommes, qui confirmeront certainement un niveau plus bas pour les femmes, ce qui est le cas de façon générale dans la société et qui est forcément le résultat des inégalités constatées tout au long de la carrière.

Sur un autre sujet, nous étions intervenu-es l'an dernier sur les concours réservés : page 77, est-il possible de faire apparaître en plus des inscrit-es et des présent-es, les éligibles au dispositif, pour mieux en évaluer « l'efficacité » ?

Enfin, page 183, un grand merci : vous avez crédité la CGT Educ'action de 8,9 % aux dernières élections professionnelles. Espérons que ce chiffre soit prémonitoire pour les prochaines élections !